

# Entreprise 2.0 : Besoin de sécurité ou d'éducation ?

Retour sur le Club RSSI InfoNord du 22 Septembre 2009

Par Joseph Graceffa (joseph.graceffa@advens.fr)

Mardi 22 septembre dernier, s'est déroulée la réunion de rentrée des clubs InfoNord. Deux clubs avaient décidé de se réunir pour évoquer conjointement le sujet de l'Entreprise 2.0 : le club IDN (Identité et Documents Numériques) et le club RSSI (Responsable Sécurité des Systèmes d'Information). Cette session commune, co-animée par Jean-Marc Touzard, président du club IDN et expert sur les technologies de gestion documentaire et Joseph Graceffa, vice-président du club RSSI et expert en sécurité de l'information, a permis de réunir une audience très diversifiée : de la multinationale à la PME, dirigeants, RSSI, DSI, enseignants, chercheurs, ... Et donc un partage d'expérience et des débats très riches. Voilà ce qu'il faut en retenir. **sécurité.** Voici donc quelques astuces pour développer une campagne de sensibilisation efficace, en adaptant le fond et la forme au public visé, et aussi en faisant appel à certaines méthodes de psychologie sociale.

## Qu'est ce que l'entreprise 2.0 ?

Dans son fonctionnement initial, le web était composé de sites web dits statiques (Web 1.0). A l'époque, les sites étaient avant tout créés pour fournir du contenu en ligne. Puis, peu à peu, le web a évolué en devenant dynamique, permettant alors d'ajouter ou de modifier du contenu sans avoir à modifier le code source du site web. Ces capacités techniques ont donc permis la création des premiers « portails », ce qui a contribué à la naissance du web 2.0, plaçant ainsi l'utilisateur au centre du site, et lui permettant alors d'interagir avec le contenu du site (publication, ...), mais aussi d'interagir avec les autres utilisateurs. Le Web 2.0 est donc un web interactif et participatif.

L'entreprise 2.0 développe de nouvelles pratiques collaboratives avec ses employés, ses clients et les internautes du monde entier en exploitant l'ensemble des moyens disponibles aujourd'hui grâce au web 2.0. L'usage des réseaux sociaux, des blogs, des wikis, etc ... se développe largement dans et en dehors de l'entreprise et les informations et les connaissances de l'entreprise deviennent de plus en plus difficiles à maîtriser.

## Ces nouvelles pratiques génèrent-elles de nouveaux risques ?

Effectivement, même si les technologies utilisées pour déployer l'entreprise 2.0 (usage de forums, blogs, réseaux sociaux ...) n'offrent pas de nouveautés particulières, l'usage exponentiel de ces technologies augmente d'autant les risques (intrusion de contenus malveillants ou de virus, vol de données, divulgation de données sensibles, ...) qu'il convient de maîtriser. Parmi ces risques, celui concernant la fuite de données ou la perte de la maîtrise de certaines informations concernant l'entreprise ou un de ses produits est une réalité.

## Comment doit réagir le RSSI dans ce cas ?

Le RSSI face à ces nouveaux outils de l'entreprise et surtout face à ces nouveaux usages ne doit absolument pas se positionner comme réfractaire ou « empêcheur d'innover » en rongeant le risque de découvrir (mais il sera alors trop tard !) que les utilisateurs développent une entreprise 2.0 en dehors de l'entreprise, sans aucun contrôle ni sécurité. Il lui convient d'avoir le bon comportement : l'usage augmente la probabilité d'acceptation de l'acte, mais accentue aussi l'engagement.

## Vers un engagement durable

Le RSSI face à ces nouveaux outils de l'entreprise et surtout face à ces nouveaux usages ne doit absolument pas se positionner comme réfractaire ou « empêcheur d'innover » en rond au risque de découvrir (mais il sera alors trop tard !) que les utilisateurs développent une entreprise 2.0 en dehors de l'entreprise, sans aucun contrôle ni sécurité. Il lui convient d'avoir le bon comportement :

- Il doit **sensibiliser** plutôt que **sanctionner** : il convient d'expliquer les risques et l'usage détourné qu'il peut être fait des données laissées sur internet, il doit rappeler des règles simples de confidentialité et de criticité de l'information,
- Il doit **accompagner** plutôt que **réprimer** : il doit pouvoir aider les utilisateurs à requérir auprès de la DSI les bons outils au bon moment et surtout rappeler que ces nouveaux usages restent chronophages tout en ayant à l'esprit en permanence d'éduquer et de communiquer sur ces nouveaux risques...
- Il doit se positionner comme **utilisateur de ces nouvelles technologies** afin de bien comprendre les motivations et les enjeux de l'entreprise dans ces nouveaux usages mais également pour garder un œil sur ce qui se fait et est fait par des utilisateurs peu sensibles à la sécurité.

*Le support de la présentation de ce jour est disponible <http://www.slideshare.net/jm.touzard/2009-09-22-entreprise-2-scurit> (Prochain Club RSSI mardi 17 novembre)*

---

### A propos d'Advens

Advens est une société de conseil spécialisée en management de la sécurité de l'information.

Depuis plus de 10 ans, nous aidons les organisations à piloter la sécurité de l'information en parfait alignement avec leurs enjeux métier et pour en améliorer la performance.

Une approche unique qui repose sur une expertise sectorielle pointue dans les domaines de la distribution, de la finance, de l'industrie, de la santé, des services ou de l'administration publique et aide les RSSI à construire une fonction sécurité efficace et valorisée.

Avec des bureaux à Lille et à Paris et une équipe de spécialistes expérimentés, Advens compte parmi ses clients des entreprises leader sur leur marché telles qu'Arcelor Technologies, Auchan, le Groupe Crédit Agricole, Cofidis, Decathlon, Eurotunnel, la Société des Paris Sportifs ou encore le Ministère de l'Education Nationale.

---

### PARIS

5, rue du Helder, 75009 Paris  
Tel : +33 (0)1 53 24 00 70  
Fax : +33 (0)1 53 24 53 39

### LILLE

47, rue du Faubourg de Roubaix  
Lille Europe - 59000 Lille  
Tel : +33 (0)3 20 68 41 81  
Fax : +33 (0)3 20 70 54 28

---

[www.advens.fr](http://www.advens.fr)

---